



## Proposition au nouveau Parlement Européen

Après 10 ans de (non) politique européenne, le moment est venu de faire un bilan et de relancer une politique dynamique pour l'actionnariat salarié en Europe.

150 députés européens et leaders de tous les partis politiques ont apporté leur soutien au Manifeste de l'actionnariat salarié pour les élections européennes 2009, c'est remarquable.

L'actionnariat salarié est à encourager pour une économie plus saine et dynamique, plus durable et pour une meilleure gouvernance. Ce sont les maîtres-mots dans tous les partis. Les plus fermes soutiens ont été exprimés par les Libéraux et Démocrates européens, par les Verts et par le Groupe Socialiste, aussi bien que par des membres du Parti Populaire Européen.

En exergue la Députée européenne Frédérique Ries: *"Je m'engage dès lors à proposer avec mes collègues du groupe des Libéraux et démocrates européens siégeant à la commission de l'emploi et des affaires sociales que le Parlement européen prenne à bras le corps dans la 1ère année de la législature la question du développement de l'actionnariat salarié dans l'Union européenne."*

Après 10 ans de (non) politique européenne, le moment est venu de faire un bilan et de relancer une politique dynamique. Un rôle tout indiqué pour le nouveau Parlement européen. Eléments de ce bilan:

- Il y a 10 ans, la Fédération Européenne de l'Actionnariat Salarié avait organisé une première conférence de la Présidence belge de l'UE pour l'actionnariat salarié (le 23.11.2001 au Palais d'Egmont). Au même moment, Guy Verhofstadt avait convaincu le Sommet de Lisbonne de demander à la Commission Européenne une communication et un plan d'action. Celui-ci n'a jamais vu le jour.
- Depuis 10 ans, le Parlement a voté une (sous-)ligne budgétaire pour la promotion de l'actionnariat salarié en Europe. Le Parlement tablait sur un budget annuel de un à deux millions d'Euro. En réalité, en dix ans, la Commission n'a alloué que trois millions d'Euro à des projets dans ce sens.
- Un Groupe d'Experts de haut niveau avait été réuni par la Commission. Celui-ci avait émis sept propositions pratiques en 2004. Dans son Rapport à l'Assemblée Nationale, le Député François Guillaume notait en septembre 2006 que: *"Ces propositions n'ont cependant, à la date de la rédaction du présent rapport, pas fait l'objet d'un début de mise en œuvre"*. Depuis lors, rien n'a bougé.
- Tout récemment, la Députée Ieke van den Burg a posé une série de questions écrites à la Commission. Les réponses reçues sont affligeantes. En conclusion, Madame van den Burg exprime l'avis que *"Hopefully DG Employment & Social Affairs will have a new and more ambitious Commissioner after the elections"*.
- Paradoxalement, en dépit de l'immobilisme communautaire, les plans d'actionnariat salarié se sont multipliés vite et fort dans les entreprises européennes, mais dans de mauvaises conditions et moyennant de multiples discriminations. Cet hiatus béant entre la dynamique dans les entreprises et l'immobilisme communautaire a donné naissance à un fort sentiment de frustration à l'égard de Bruxelles et de l'Europe.

Parmi les propositions pour rompre avec ce bilan d'immobilisme, une primordiale. Il faut un organe communautaire permanent pour assurer la promotion et le développement de l'actionnariat salarié en Europe de façon suivie.

Ce groupe permanent pourrait être au sein du Parlement un "Intergroupe parlementaire actionnariat salarié" ?

A la Commission, ce pourrait être un "Forum Actionnariat Salarié", à l'exemple du Forum sur les Rémunérations, du Forum sur les Restructurations et d'autres. Structures légères, mais qui assurent une permanence et un suivi.